

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions : 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
bonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements : Tunisie-Cor 10 fr.
France 12 fr. par 15 fr.

Le Maroc pays d'intrigues et d'embuches

L'honorable M. Steeg en sait quelque chose, aussi est-il parti l'âme ulcérée et le cœur rempli d'amertume....

Aujourd'hui, moins de trois mois après sa triomphale prise de possession de son haut poste de Rabat, M. Lucien Saint va-t-il connaître une ère de difficultés suscitées, par quelques-uns de ses directeurs généraux ou autres ?

C'est ce qui semble ressortir d'un article récemment paru dans le « Cri Marocain » sous la plume de son directeur.

Mais nous savons aussi qu'il n'est pas homme à se laisser marcher sur les pieds et qu'il saura, s'il en est besoin, remettre chacun à sa place et briser les résistances s'il en était besoin.

Voici l'article du journal marocain :

M. le Directeur général des Finances se vante déjà d'être le maître du Maroc. En effet, le Résident Général semble bien être chambré de toute première main et sans qu'il s'en doute encore. Et de fait, M. Saint se trouve dans une situation peu banale !

Tout d'abord, nous reconnaissons volontiers qu'il ne pouvait s'attendre à rencontrer ici une telle coalition des « appétits » contre le Bien de la Collectivité. Avec sa conception toute professionnelle de la discipline administrative, il ne pouvait s'imaginer que la conjonction fût ce qu'elle est et s'étendit comme elle s'étend. Il apprendra peut-être un jour, s'il n'y met ordre en temps utile la valeur pressante de nos divulgations et de nos avertissements.

M. le Secrétaire général du Protectorat, dans la combinaison où triomphent contre lui MM. Branly et Urbain Blanc, est également visé et gêné. On ne cherche qu'à le faire partir, et il se trouve ainsi placé dans une singulière posture.

Va-t-on ouvrir l'ère des Maires du Palais ?

Le résultat le plus tangible de cette situation, qui n'a qu'un but, c'est d'enlever toute initiative au Résident Général, semble bien se dessiner. On ne veut pas qu'il ait une complète connaissance des affaires, si ce n'est présentées à la manière de la camarilla, avec l'esprit de la camarilla, avec les tendances de la camarilla. Selon l'évangile de ces gens-là, M. Saint ne doit voir que par leurs yeux, ne doit juger que selon leurs intrigues, gouverner que dans le sens qu'ils indiquent, et qu'ils entendent être seuls à indiquer et à surveiller. Leur ambition est de considérer le Résident Général comme une simple machine à homologuer leurs décisions et à assumer les responsabilités.

Reste à savoir si M. Saint se laissera faire ? Aura-t-il assez de clairvoyance et d'énergie pour secouer le joug que l'on commence à lui imposer.

Quant à nous, notre ligne de conduite est toute tracée. Nous ne soutiendrons la Résidence Générale que dans ce qu'elle fera de bon pour le Bien Public, l'Evolution sociale et la sauvegarde des intérêts du Trésor. Pour le reste, avec notre coutumière indépendance, nous défendrons la Collectivité, le contribuable écrasé d'impôts, la masse des Classes laborieuses opprimées par un sauvage oligarchie financière. Nous défendrons les intérêts du Trésor; nous lutterons contre les gabergies et l'Injustice.

Nous ne voulons pas voir inaugurer, comme nous le disions tout à l'heure, l'ère des « Maires du Palais », en l'espèce l'avènement des directeurs des Services. Nous ne voulons pas voir se perpétuer l'ère des irresponsabilités officielles à l'abri desquelles nous savons que se développent tant d'abus, que l'on ne parvient plus à déraciner.

Allons-nous assister au spectacle de faits que l'Histoire nous a déjà enseignés, pour nous apprendre à nous en méfier ? Est-ce que le triomphe des intrigues de M. le Directeur général des Finances appuyé sur M. le Délégué à la Résidence Générale ne signifierait pas une suppression du Secrétariat général, c'est-à-dire de tout contrôle ? Ne verrions-nous pas alors s'ouvrir une période où l'arbitraire et les exactions fleuriraient sous le couvert d'un Résident Général inexactement renseigné, gêné dans ses entournures, amoindri dans ses actions et dont le principal rôle ne consisterait plus qu'à servir de paratonnerre aux incartades des conjurés ?

Que M. Saint prenne garde de laisser ses Directeurs généraux devenir plus

puissants que lui ! Qu'il prenne garde de ne pas leur abandonner la facilité et le pouvoir de camoufler les affaires, de ne le mettre qu'en présence de faits accomplis, auxquels ni sa saine vision des choses, ni sa claire vision des affaires, ne pourraient porter plus remède.

Si nous avons reproduit cet article, ce n'est point, on le pense bien, dans le but d'être désagréable à notre ancien Résident Général, si nous avions eu des motifs, nous n'aurions pas attendu qu'il soit loin de nous pour le faire, mais parce que nous avons trouvé — chose troublante — une corrélation frappante avec une affaire qui nous concerne personnellement.

En tout cas, un homme averti en vaut deux, dit-on, alors qu'il se méfie et ouvre l'œil et le bon, comme le lui conseille le « Cri Marocain ».

J. S. P.

Après l'inauguration de la Statue de Paul GAMBON

La Tunisie a été privée à l'inauguration de la Statue du premier Résident Général en Tunisie de la présence de deux personnalités sur lesquelles elle était en droit de compter et qu'elle se faisait un véritable plaisir de recevoir et de fêter.

Tout d'abord, M. Briand, l'éminent ministre des Affaires Etrangères, de qui dépend la Tunisie; puis M. Gabriel Alapeite, notre ancien Résident Général, Ambassadeur, président du Comité Paul Gambon.

Leur absence a causé une grosse déception dont nous avons traduit l'émotion en passant un télégramme à chacun d'eux.

A. M. Alapeite, nous avons télégraphié que ses anciens administrés regrettaient fort que sa santé l'empêche de venir; la Tunisie aurait été heureuse de recevoir et fêter le Résident Général, dont le souvenir demeure ancré au cœur de tous ses anciens administrés.

Il a bien voulu nous répondre qu'il était très touché de notre télégramme et nous adresser ses remerciements en nous assurant qu'il était de tout cœur avec ses amis de Tunisie dans la tâche de justice qui les réunit aujourd'hui.

De très beaux discours ont été prononcés par MM. Bompard, Manceron, Curtelin, Gaudiani, Mohamed Chenik et enfin par M^{re} Cirier, qui a lu celui de M. Alapeite, rendant tous hommage à l'homme qui sut si magistralement instaurer un régime jusqu'alors inconnu aux colonies.

M. Bompard, qui fut le bras droit de M. Paul Gambon, a dit d'excellentes choses, et donné des conseils de prudence qu'on ferait bien de suivre.

Seront-ils entendus ? Il faut l'espérer en ne perdant jamais de vue le régime de protectorat sous lequel nous vivons.

En attendant, nous nous rangeons à l'avis de Vernessac qu'il faut rétablir le secrétariat général du Gouvernement tunisien qui répondait mieux à sa tâche que la Direction générale de l'Intérieur.

Ce secrétariat général chatouillait fort l'épiderme de certain directeur général qui fit tant et si bien que M. Lucien Saint se laissa faire, et transforma en simple Direction générale le rouage qui était le pivot de toute l'Administration tunisienne au début du Protectorat.

Aujourd'hui, l'expérience est faite; il faut rétablir le secrétariat général, et le plus vite serait le mieux.

L. de P.

Après Bizerte, le Résident général a visité Sousse, Sfax et Gabès

En compagnie de Mme Manceron et du général de Chambrun, Commandant Supérieur des Troupes de Tunisie, le Résident Général a visité Sousse, Sfax et Gabès, où il a été reçu partout avec enthousiasme.

Bien que son voyage ait été effectué un peu à la vapeur, les populations lui sont reconnaissantes de ne pas avoir remis à plus tard sa visite.

D'autres localités, espèrent que le Ministre voudra bien ne pas les oublier quand il pourra disposer de quelques-uns de ses précieux instants.

Le Kef, particulièrement, compte sur sa visite et celle de son aimable compagnie lors de l'inauguration de la ligne de Kalaa-Djerda au Kouif-Tébessa.

Celle-ci devant avoir lieu dans un temps assez rapproché, Le Kef peut donc se préparer et sortir drapeaux et lampions.

Etablissements dangereux, insalubres et incommodes

La législation sur les établissements dangereux est une législation délicate, dont la mise en application impose le respect d'une procédure compliquée, basée sur le souci de protéger, dans toute la mesure possible, les droits de chaque individu, d'exercer une profession de son choix, tout en protégeant ses voisins contre les dommages qui pourraient en provenir.

Jusqu'en 1917, la matière était régie par le décret du 15 octobre 1810 et l'ordonnance royale du 14 janvier 1815. Ces textes ne répondaient plus aux nécessités de l'industrie moderne.

La loi du 19 décembre 1917 soumet à la surveillance de l'autorité administrative, non seulement les établissements qui répandent une odeur insalubre ou incommode, comme les désignait explicitement le décret du 15 octobre 1810, mais toutes les manufactures, ateliers, usines, magasins, chantiers et établissements industriels ou commerciaux qui présentent des causes de danger ou des inconvénients, soit pour la sécurité, la salubrité ou la commodité du voisinage, soit pour la santé publique, soit encore pour l'agriculture.

Les autorisations sont accordées sous réserve des droits des tiers (art. 12) qui conservent leur recours basé sur l'art. 1382 du Code civil : tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer.

Les propriétaires des établissements dangereux, insalubres ou incommodes, même régulièrement autorisés, sont responsables des dommages qu'ils causent aux propriétés voisines lorsque le préjudice excède la mesure ordinaire des obligations du voisinage (Cass. 7 décembre 1909).

La Cour d'Appel de Paris vient de faire application de cette jurisprudence à l'installation d'une presse à bandages et d'un moteur à essence situés dans un garage.

Et le Tribunal de la Seine s'est déclaré compétent pour connaître de la demande en suppression. (C. P. — 27.4.29).

La location du Palmarium

Vendredi matin, le Conseil Municipal, aurait approuvé le rapport de la Commission des finances attribuant aux locataires actuels la location du Palmarium pour une durée de NEUF ANS qui pourrait toutefois être dénoncée au bout de six ans par l'une ou par l'autre des parties !

Nous ne voudrions faire nulle peine, même très légère, à notre excellent et très vieil ami, M. Curtelin, mais nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer que des décisions de ce genre, fortifient singulièrement la position des partisans des municipalités élues, dont nous sommes les adversaires résolus.

Aussi, mettons-nous nos espoirs dans la Direction générale qui ne voudra certainement pas sanctionner pareil marché, et demandera qu'on recoure à l'adjudication publique, qui est la seule voie à suivre en pareil cas.

Et puis, puisqu'on veut traiter de gré à gré pour le Palmarium, pourquoi n'a-t-on pas agi de même pour le Café du Casino ?

Et sans médire de personne, M. Gabis, locataire d'avant-guerre, avait certainement plus de droits que les actuels tenants de notre Palmarium.

Echos & Nouvelles

INAUGURATION DE LA STATUE DU SENATEUR GALLINI

C'est décidément le 16 courant qu'aura lieu, sous la présidence de M. Manceron, Ministre Résident Général, l'inauguration de la statue de notre regretté et cher ami, le sénateur Gallini, maire de Sousse, dont le souvenir, malgré cinq ans passés, est toujours aussi vivant non seulement dans sa chère ville, mais dans toute la Tunisie, où il était si populaire.

Sousse rendra à son cher disparu, en y associant la mémoire de sa regrettée épouse, Mme Gallini, l'hommage de re-

connaissance qui est dû à ce grand patriote, à cet ami fidèle, à ce bon serviteur à la chose publique qui jusqu'à la dernière minute se dévoua pour elle et pour sa chère cité, dont il était si fier qu'il voulait toujours plus belle, en un mot en faire non pas seulement la perle du Sahel, mais la perle de toute la Tunisie.

A LA DIRECTION DES HABOUS

C'est avec un véritable plaisir que nous avons appris qu'à l'occasion de l'Aid-Kébir, S. A. le Bey avait nommé général de brigade, notre excellent et vieil ami, Si Ali Sakkat, ancien caïd, directeur des Habous et conféré le grand cordon du Nichan à Si Hassan Barquète, ancien caïd, président de ladite Administration des Habous.

Que tous deux veuillent bien agréer nos plus sincères félicitations.

LA NOUVELLE MUNICIPALITE DE TABARKA

Le nouveau Conseil municipal de Tabarka a été installé par M. le Contrôleur civil.

Des discours ont été prononcés qui font bien augurer pour cette charmante localité, un peu trop délaissée jusqu'à ce jour.

Mais pour nous, elle n'aura son plein essor, comme La Calle, du reste, sa proche voisine, que le jour où les deux chemins de fer seront raccordés.

Alors, oui, Tabarka verra les jours de rêve et de prospérité que nous lui souhaitons volontiers, car elle le mérite.

Mais ceci n'empêche point de travailler à son embellissement.

DANS LE NICHAN IFTIKHAR

A l'occasion de l'Aid-el-Kébir, S. A. le Bey a conféré le grand cordon du Nichan Iftikhar à M. Guyot, Procureur de la République près le Tribunal Civil de Tunis, et la plaque de grand officier à M. Maron, directeur de la Compagnie Fermière des chemins de fer tunisiens.

Nous leur adressons nos sincères félicitations.

LA FRANCE EN AFRIQUE DU NORD

Le « Courrier Colonial » vient de publier un beau supplément illustré sur l'Œuvre magnifique de la France en Afrique du Nord que chacun voudra posséder.

Mais cette œuvre est en péril aujourd'hui avec des Barthe et autres Caffort de même acabit qui demandent la limitation de certaines plantations ou cultures qui ont fait leur fortune.

Et le déclin ne serait pas loin si on écoutait ces farceurs dont les électeurs seuls comptent.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE 1930

En prévision de l'affluence considérable de pèlerins que suscitera le Congrès Eucharistique International de Carthage, dit la « Dépêche Tunisienne », les autorités ecclésiastiques de Tunisie ont l'intention de faire élever à Carthage des abris provisoires où pourront loger ces pèlerins.

A LA CHAMBRE DES REQUÊTES

Nous ignorions jusqu'à ces jours-ci qu'elle était au juste la situation de M. Delouche, qui vient d'être nommé président de la Chambre des requêtes, c'est-à-dire la Cour de Cassation de nos protégés.

Le « Journal Officiel » vient de nous apprendre que M. Delouche, juge de 2^e classe, est nommé à la 1^{re} classe en remplacement de M. Fabiani promu vice-président.

Nos réserves, quant à la nomination d'un magistrat français à la présidence de la Chambre des requêtes, n'en subsistent pas moins, car elle nécessite plusieurs interprètes pour la traduction des pièces, et ceux-ci sont en quelque sorte les maîtres de la situation, ce qui est assez fâcheux, soit dit en passant.

Quant au rang du nouveau président, il correspondrait très bien à la nouvelle situation de M. Delouche et nous donne pleine satisfaction.

DANS LA PRESSE

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse la mort de notre jeune confrère, M. Pavin de Courteville, de la « Tunisie Française » décédé à l'âge de 21 ans après une très courte maladie.

En cette douloureuse circonstance nous prions sa famille et nos excellents confrères de la « Tunisie Française » d'agréer nos condoléances les plus sincères.

RETRAITE

Aux Colonies on ne soigne pas les fonctionnaires comme en Tunisie, la preuve c'est, qu'il est concédé sur les fonds de la Caisse locale de retraites du personnel européen de Madagascar et Dépendances à M. Ariès Cyprien-Félix-Maurice, payeur de 1^{re} classe de la trésorerie, une pension annuelle, à titre d'ancienneté de services, dont la quotité est fixée à 6.000 francs.

A la concession ci-dessus mentionnée s'ajoutera annuellement une somme de 2.325 fr. à titre de majoration de pension.

8.325 francs à un payeur de 1^{re} classe, s. v. p., alors qu'ici un agent de ce grade recevrait au moins 20.000 francs, si non plus, et qu'on voit allouer des 12 à 18.000 francs de retraite à de modestes fonctionnaires !

A LA DIRECTION DU SERVICE DE L'HYGIENE ET DE LA SANTE PUBLIQUE

Nous apprenons, avec beaucoup de plaisir que M. le docteur Reynal, cousin de notre directeur, qui a occupé différents postes de médecin de colonisation dans l'intérieur, où il s'est fait apprécier par sa science médicale, vient d'être nommé à Tunis, à la Direction du Service de Santé comme médecin inspecteur.

Nous sommes particulièrement heureux de ce choix, et lui adressons nos bien sincères et cordiales félicitations.

NECROLOGIE

Notre journal venait à peine de paraître quand nous parvint la douloureuse nouvelle de la mort d'un très vieil ami de 40 ans, M. Jean Portelli, ancien négociant, industriel et banquier à Sfax, père et beau-père de nos amis MM. et Mmes François Portelli, Richard Portelli, de Sousse et Alfred Portelli, de Sfax.

En cette très douloureuse circonstance nous les prions, ainsi que les familles atteintes par ce deuil cruel, d'agréer nos condoléances sincères et émues avec l'assurance de la part que nous avons prise à leur très grand chagrin.

Nous avons également appris avec peine la mort de Si Ali El Mahjoub qui met en deuil Si Ahmed Mahjoub, chef du Service du notariat et des oukils à la Direction des Habous; Si Tateb Mahjoub, Agha du Bil-el-Mal et leurs familles.

Nous les prions d'agréer nos bien sincères condoléances.

POURQUOI DES MILLIERS DE FEMMES PERDENT L'OCCASION DE SE MARIER

Comment cette jeune fille fit la conquête d'un bon mari sans avoir de dot.

D'autres, autour de vous, conquièrent journellement cette sécurité et cet amour plein d'attentions qui dure une vie entière, qui sont le lot d'un mariage heureux. Mais quelques jeunes filles ne parviennent pas à trouver un mari et se demandent sans cesse pourquoi. Madame Valdevez, 82, Boulevard Longchamp, Marseille, dit : « Pour plaire à un homme, il faut avoir un teint frais et rose, je dois mon récent mariage principalement à l'emploi régulier de la Crème Tokalon ». Nous vous garantissons contre 100.000 francs que la Crème Tokalon, aliment pour la peau, couleur rose, contient les éléments extrêmement nutritifs et spécialement préparés qui, au dire des grands spécialistes de beauté, sont nécessaires à la peau pour lui conserver sa jeunesse, sa fraîcheur et sa fermeté, sans la moindre ride. Elle ravivera et rafraichira votre épiderme d'une façon à peine croyable, même en une nuit et en 28 jours elle vous donnera un teint nouveau d'une beauté durable; elle rendra votre peau aussi douce et aussi veloutée que les pétales d'une rose. Une femme de 50 ans pourra désormais n'en paraître que 30 et obtenir un teint qui provoquera l'admiration et l'envie



de toutes ses amies. Vous pourrez constater ces résultats étonnants dans votre miroir, sinon le préparateur vous remboursera votre argent. Appliquez la Crème Tokalon, aliment pour la peau, couleur Rose, le soir avant de vous coucher; et la Crème Tokalon, aliment pour la peau, couleur blanche, non-grasse, le matin.

BRAVO, VICHY

Le Maire de Vichy, M. Lasteyras est resté pantelant sur le carreau électoral avec 2.000 voix contre 2.739 à son concurrent, M. Chardonnet, avocat.

Ce Monsieur Lasteyras, ancien imprimeur, serait, dit-on multimillionnaire et couvert de décorations.

S'il a rendu des services à Vichy, le mandat municipal ne l'a pas ruiné.

Les Vichyssois ont estimé qu'ils l'avaient assez vu, félicitons-les, car ce que l'on raconte méritait cette conduite de... Vichy.

Puisque nous parlons de Vichy, disons que nous avons reçu sous pli fermé une carte d'un docteur — l'est-il réellement ? — dont nous ne pouvons faire état, celui-ci ayant omis, sans doute volontairement, de faire connaître son adresse, qui n'est pas tendre pour elle.

Cependant, il y a des faits qui peuvent se contrôler, et d'autres que nous connaissons pour en avoir été témoin.

Que ceux qui vont à Vichy prennent leurs précautions s'ils ne veulent être estampés dans les grandes largeurs.

PASSEZ L'ETE

A S-CERGUES-LES-VOIROIS (HAUTE-SAVOIE)

Site merveilleux à 600 m. d'altitude, à 10 kilomètres de Genève, 20 de Thonon, 30 d'Evian.

Séjour délicieux sur le contrefort des Voirons (1.450 mètres d'altitude), bois, chasse, pêche, climat idéal, gare de chemin de fer.

S'y rendre une fois, c'est l'adopter pour toujours.

Nous recommandons à nos amis la Villa de l'Arche, 24-26 fr.

COMPAGNIE DES PORTS DE TUNIS, SOPSSE ET SFAX

Vente aux Enchères Publiques

de deux parcelles de terrain à bâtir sises à Tunis

Le mardi 2 juillet 1929, à 15 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax, devant M. le Représentant de la Direction générale des Travaux publics et en présence du délégué de la Compagnie des Ports, à la vente aux enchères publiques de deux parcelles de terrains à bâtir sises à Tunis.

Les contenances de ces parcelles sont de 11 mètres carrés et 715 mètres carrés. Les mises à prix sont respectivement de 150 fr. et 125 fr. par mètre carré.

Le plan de lotissement et le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente seront tenus à la disposition du public dans les bureaux de la Compagnie des Ports de Tunis, Sousse et Sfax, et au Siège social, 61, rue de l'Arcade, à Paris.

Pour reconnaître les lots, s'adresser aux bureaux de la Compagnie des Ports, 1, place du Phare, à Tunis.

BREVETS TUNISIENS N°s 3285 ET 3288

La Société Française des produits alimentaires azotés à Paris, propriétaires des brevets tunisiens d'invention : N° 3285 du 17 août 1925 relatif à « Procédé d'autohétérolyse mixte des substances animales et végétales supprimant l'emploi d'antiseptique » et N° 3288 du 20 août 1925 relatif à « Procédé d'obtention de protéiques et de matières grasses » désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation desdits brevets.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse.

Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'intérieur.

Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.



VÊTEMENTS J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS

Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance. Le meilleur marché de tout TUNIS.

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Ave Al-Djazira, 41

ANIS BERGER

Apéritif Anisé
Glaude Berger et Cie — Marseille

DEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet

Agent Dépositaire : J.-B. CURTELIN
19, Rue du Maroc — TUNIS — Tél. : 10.59

**Korbous**

Saison d'Été — Ouverture le 2 Juin
Hôtel des Thermes — Hôtel des Sources
(Téléphone : N° 1)

Repas sur commande et à prix fixe ; 15 francs
Pour groupes et sociétés
Boissons glacées — Sorbets et Cocktails
Arrangements pour pensions — Location d'appartements
Vides avec bains — Établissement thermal
Services auto tous les dimanches, départ à 9 h.
"Tunisienne Automobile", 5, rue de Hollande

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe
de l'Université de Montpellier
Lauréat de l'École Supérieure d'Alger
— Téléphone : 5.53 —

DEMANDEZ PARTOUT LES apéritifs Licari

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France
8, rue Léon Roches
TUNIS

Eau courante - Ascenseur
2 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout

Grand Hôtel St-Georges
Chauffage central - Eau courante

Souffle du Zéphyr
MARSA-PLAGE

Situation unique face à la mer
Jardin - Terrasse - Eau courante
J. BYMON & Cie, Propriétaires.

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement
40.000 mc. au Belvédère-supérieur par
lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.
S'adresser chez Ange NAGGACHE, 8,
Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES**LA NATIONALE**

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

Siège Social : 2, Rue Pilet-Will et 17, Rue Laffite — PARIS

S'adresser pour tous renseignements chez

M. J.-O. FELICI, 4, Av. de France — Tunis — Tél. 4.79

Agent Général et Inspecteur de la Cie

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

DEPOT : Rue de Turquie (Port)

BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia

Téléphones : Tunis N° 19 — Potinville : N° 2

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Grande Distillerie Tunisienne G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros

SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeille au Concours de Paris 1900.

Compagnie de Navigation Mixte

Cie Touache — Paquebots-Poste Français

Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser

aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger

L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia

Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

MAGASIN GENERAL

16, 18, 22 et 24 Avenue de France, Rues Amilcar, Anoubaï, Régulus -- TUNIS

VOYAGE-EXCURSIONS PLAGES-CAMPAGNE**A NOTRE ANNEXE "AU BON MARCHÉ"**

Occasions Exceptionnelles à tous les Rayons

TISSUS, BONNETERIE HOMMES ET DAMES, CONFECTIONS DAMES, MODES, ETC... ETC...

VOIR NOS ETALAGES

Service de livraison par automobiles en grande et petite banlieue

Compagnie Nationale d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de

250 millions de Francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :

Tunis — Bizerte — Mateur — Sfax

Sousse — Monastir

Dépôts à vue et à échéance fixe

(TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et Recouvrements

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE,

DE BOURSE ET DE CHANGE

Location de compartiments

de COFFRES-FORTS

— Dépôt de Colis —

R. C. TUNIS N° 1025

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

5, Rue Es-Sadikia - TUNIS

N. B. — Etant donné l'importance

de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Maisons recommandées

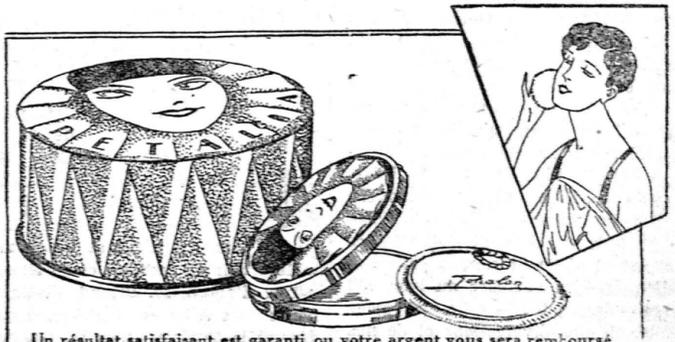
Produits alimentaires et denrées coloniales — Boccara et Nizard — Gros et Demi-Gros — Expédition à l'intérieur — 1, Rue Léon-Roches — Tunis.

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brama Frères et Cie Pres.

UNE NOUVELLE IDÉE APPORTE CE CHANGEMENT SURPRENANT DANS LA POUDRE DE RIZ

Elle tient toute la journée en dépit du vent, de la pluie, de la chaleur ou de la transpiration provoquée par la danse.

**Poudre Tokalon A LA MOUSSE DE CREME**

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia — Tél. : 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.

Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Sousse-Tunisie).

Mercerie Parisienne — Jacques Bismuth, Av. de France, Tunis — Hautes nouveautés — Seul Dépôt des gants Perlin, parapluies Revel et parfumerie Aryes. — Fournitures complètes pour couturières.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le D^r Cu-nod — 4^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun. — Tunis

Imprimerie GORSE, BASCONE et MUSCAT

Le Gérant : Emile LUMBROSO

Restaurant du Japon

G. FIORINI (Propriétaire)

— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne

Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.

Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télegr. : Import-Tunis

Tél. : 0.74

Société Générale

Pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000

Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann

Agence de Tunis, Place de Rome

PRINCIPALES OPERATIONS

Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts — Escompte et encaissement d'effets de commerce

— Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires — Délivrance de chèques sur tous pays

— Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons — Virement télégraphiques

— Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à bague, à percussion Centrale et à Hammerless

Choix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMI - SOUSSE

Tél. : 80 — Télégr. TAIEB ELLAMTI — SOUSSE

GARAGE VICTORINE

12, Rue de Vesoul

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »

(38^e ANNEE)

28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

Machines Agricoles

R. WALLUT & C^{ie}

Société Anonyme au Capital de 40 millions de Francs entièrement versés

TUNIS — 99, Rue de Portugal — TUNIS

COLLECTION LA-PLUS COMPLETE

DE MACHINES POUR L'AGRICULTURE

Catalogues et renseignements franco sur demande

Adresse Télégr. : Wallut - Tunis — Tél. : 1.74

BANQUE DE TUNISIE

Société Anonyme au Capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Bizerte, 3, Rue Es-Sadikia

Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits — Change de monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION**B. BISMUTH**

Importation direct de la Société Générale

des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands, tôles noires et galvanisées

FIL DE FER A FOURRAGE 13-14

ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)

BUREAUX : Rue Es-Sadikia